

Une commune au service du bien-être de ses habitants

► **AMÉLIORATION** La santé n'est pas seulement une affaire individuelle, c'est aussi une affaire collective. Le label «Commune en santé» distingue les villes et les villages qui œuvrent pour le mieux-être de leurs habitants

«O n vous dit "mangez équilibré", "prenez votre vélo pour aller au travail", mais souvent les conditions-cadres ne suivent pas: au menu de la cantine, il y a croûte au fromage, et, pour vous rendre au travail, vous devez emprunter une route au trafic routier soutenu, sans piste cyclable.» Ces mots de Chloé Saas Vuilleumier, directrice de la Fondation O2, résument l'écueil de la promotion de la santé lorsque celle-ci ne consiste qu'en des messages de prévention à l'attention des particuliers. Marteler au citoyen qu'il faut bouger ou boire avec modération est en fait très peu efficace. Pourquoi? Parce que la santé n'est pas seulement une question individuelle, elle implique également des conditions socio-économiques, culturelles et environnementales. C'est la raison pour laquelle les collectivités ont un rôle à jouer, et parmi elles, au premier plan, les communes.

Le label «Commune en Santé», fraîchement instauré dans le canton du Jura, vient souligner le rôle qu'ont à jouer les villes et les villages dans la promotion du bien-être physique, mental et social de ses habitants: le but est à la fois de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Les mesures proposées par le label sont multiples: il peut s'agir d'aménager des parcs ou des aires de jeux, de mettre à disposition des jeunes les salles de gymnastique de la commune pendant les week-ends, de prévoir des pôles de prévention lors des manifestations festives ou encore de s'assurer que les cantines des entreprises ou des éco-



La commune de Cornol a été labellisée Commune en santé. Ici, la belle cabane forestière du village qui contribue aux loisirs et donc au bien-être des citoyens.

ARCHIVES

les proposent chaque midi un menu équilibré.

Deux communes jurassiennes labellisées

Les déterminants de la santé sont nombreux, c'est pourquoi le label s'intéresse à différents domaines d'action: la politique communale, les animations et fêtes, la famille et la solidarité, l'école, l'économie et le commerce ainsi que les espaces publics. Si la commune instaure une mesure par domaine, elle reçoit une étoile;

deux, deux étoiles; et trois ou plus, trois étoiles. Dans le canton du Valais, canton initiateur du projet, 18 communes ont été labellisées. Dans le canton du Jura, on en compte deux, Courroux et Cornol, décorées toutes deux de deux étoiles.

Le petit nombre de «Commune en santé» que compte le Jura s'explique par la jeunesse du projet: il a été lancé cet été. Actuellement, deux autres communes ont déposé leur dossier auprès de la Fondation O2, centre de compétence chargé de la coordina-

tion du projet au niveau cantonal. «Si d'ici l'an prochain 5 ou 6 communes sont labellisées, nous serons satisfaits», note Chloé Saas Vuilleumier.

Valoriser l'existant

Nombre de villes et de villages jurassiens pourraient d'ores et déjà être labellisés, sans entreprendre de nouvelles actions. «Le but premier est de valoriser ce que les communes font déjà. L'un des avantages de ce projet est qu'on ne réinvente pas la roue, mais il permet de valoriser ce qui se

fait peut-être déjà.» *Fourchette verte, Youp'là bouge* (activité physique dans les crèches), *Be My Angel* ou *Passeport Vacances*, par exemple, sont des mesures largement répandues dans le canton. La directrice de la fondation invite donc les maires à déposer leur dossier: «Même pour les petites communes!, nous sommes pragmatiques!», dit-elle.

Pour les communes, ce label a l'avantage de faire un bilan des mesures existantes et de mettre en évidence les points pouvant être améliorés. Lors de l'inventaire des mesures, la Fondation O2 et le comité d'attribution du label proposeront des mesures concrètes à la commune, en identifiant ses besoins et ses ressources. Le label touche à la fois les questions de santé, de cohésion sociale et d'intégration: il vise à améliorer les conditions de vie des citoyens, «à créer un contexte où il devient aisé d'adopter un comportement plus sain parce qu'il est cohérent».

En santé, ensemble

La coopération entre les cantons du Valais, du Jura et de Vaud permet d'enrichir constamment l'éventail des mesures reconnues par le label, comme le souligne Chloé Saas Vuilleumier: «Le réseau latin de promotion de la santé est très bon. Nous sommes toujours en contact et échangeons sur chacun de nos projets. Si l'un d'entre eux rencontre un franc succès, les autres cantons décident souvent de la mettre en place.»

«La vie des gens se passe surtout au niveau des communes.» Cette échelle permet le dialogue entre les citoyens, les commerces, les entreprises, les clubs et les autorités, et de ce dialogue naissent les idées concrètes pouvant améliorer la vie des habitants. Le label «Commune en santé», c'est ça: la création d'une synergie au sein de la commune, au service du bien-être de chacun.

«L'obtention du label, c'est une fierté pour Cornol»

Le village de Cornol, 1030 habitants, est l'une des premières communes jurassiennes à avoir été distinguée par le label «Commune en santé», cet été. Le maire, Ernest Gerber, 52 ans, évoque l'avantage d'un tel label et les efforts consentis par la commune pour le bien-être de ces habitants.

Le Quotidien Jurassien: – Pour Cornol, quel est l'avantage d'avoir été labellisé «Commune en santé»?

Ernest Gerber: – Le label vient valoriser les mesures prises par le conseil communal de Cornol durant les dix dernières années pour le bien-être des habitants. C'est un inventaire, il nous montre à la fois ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire. Nous sommes très fiers de ce que nous avons fait pour nos citoyens, les deux étoiles du label sont là pour le souligner.

– Quelles mesures concrètes ont été mises en place?

– Un grand nombre: Nous avons refait un complexe «place de jeux» pour les écoles qui intègrent un terrain de sport; on a construit une cabane forestière qui est d'ailleurs très occupée; on finance le camp de ski à hauteur de 3 000 francs; ou encore – sans être exhaustif –, nous organisons chaque année une sortie pour les seniors de plus de 70 ans. Cette année, la quarantaine de participants ont visité Fribourg, c'était une journée magnifique.

– Dans quels domaines les mesures sont-elles difficiles à instaurer?

– Dans l'économie et les entreprises. Nous avons mis en place une zone industrielle et artisanale à Cornol, mais nous n'avons rien fait de spécial pour les ouvriers. Les discussions en lien avec le label



En mai dernier, à l'instar de son collègue Alain Guélat, maire de Courroux, Ernest Gerber (photo), maire de Cornol, se voyait remettre le label «Commune en santé» par le ministre Michel Thentz.

ARCHIVES

nous ont montré qu'il était possible d'œuvrer pour le bien-être des travailleurs, ce que nous n'avions pas réalisé jusque-là. On pourrait imaginer construire une cafétéria ou installer une station de vélos électriques pour assurer les trajets entre l'arrêt de bus et la zone industrielle. Nous avons pensé également à distribuer des pommes gratuitement ou à installer des fontaines à eau de la région dans les entreprises, mais cela n'a pas encore été mis en

place. Nous voulons montrer que les autorités de Cornol s'intéressent aussi aux travailleurs, pas seulement aux habitants du village.

– Qu'est-ce qui vous retient dans l'instauration de mesures supplémentaires?

– Les questions budgétaires. Comme nombre de communes, Cornol est endetté et, même si la dette a diminué, elle demeure importante; la réduire est pour nous la priorité.

– Les démarches pour obtenir le label sont-elles fastidieuses?

– Pas du tout et c'est gratuit. Et nous sommes soutenus par la coordinatrice de la Fondation O2. Le plus grand travail est l'inventaire, il faut prendre contact avec les associations pour savoir ce qu'elles font déjà, et lister les mesures prises par la commune, mais dans le fond, c'est assez simple. Pour les autorités, cet inventaire est très intéressant.

– Encouragez-vous les autres maires à faire de même?

– Oui, je les encourage. L'obtention du label, c'est une fierté pour Cornol. Ça permet également de répondre aux citoyens lorsqu'ils nous demandent ce qu'on fait au juste pour eux. Et c'est une très belle publicité à l'intention des particuliers qui songent à s'installer dans la commune. Le label indique de façon très concrète ce qui est fait pour les citoyens.

– Vous visez les trois étoiles?

– Bien sûr! Reste à dialoguer avec les entrepreneurs et les citoyens du village pour déterminer les mesures le plus à même d'améliorer le confort de chacun.

AM

